

# JOURNAL

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

**PRIS DE L'ABONNEMENT**  
 Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.  
 Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr.  
 La France et l'Étranger, les frais de poste en sus  
 Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
 17, RUE NEUVE, 17  
 Directeur gérant : ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS ET ANNONCES :**  
 RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
 Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 3, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 31  
 Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICATIONS

ROUBAIX, LE 7 JANVIER 1885.

### LE PAPE & L'ANNÉE 1884

Il y a eu dans la presse française un véritable déluge de réactions contre la pauvre année qui vient de finir.

Des écrivains de droite l'ont appelée l'année « misérable » et Rochefort a dit qu'elle était l'année « honteuse ».

Eh, vraiment, elle a été pour la France une année d'affaissement politique et social ; elle nous a enjoints un peu plus profondément dans nos fautes et dans nos erreurs. Pour beaucoup de Français elle a été aussi plus dure et plus noire que celle qui l'avait précédée.

Mais l'année 1884 n'a pas été heureuse non plus pour les grands meneurs de la politique européenne.

A Bismarck, elle a donné un parlement hostile et elle a fortifié contre lui la conspiration redoutable du socialisme.

A Gladstone, elle a apporté cette humiliation de voir la puissance anglaise arrêtée et tenue en échec sur la terre d'Afrique par ce mystérieux Mahdi qui porte devant lui, comme Attila, la victoire et la mort.

Au czar, elle n'a pas adouci sa lutte contre le nihilisme. On ignore encore qui l'emportera ; on sait seulement que si le czar ne tue pas le nihilisme, ce sera le nihilisme qui tuera le czar.

Dans une grande partie de l'Europe, les chefs de gouvernement ont vu grandir autour d'eux les difficultés sociales et économiques ; ils n'ont pas essayé grand-chose pour y parer, et la voix de la dynamite leur a fait plus d'une fois entendre les revendications du prolétariat révolutionnaire.

Il n'y a, en Europe, qu'un souverain qui puisse considérer avec fierté l'œuvre de 1884...

**C'est le Pape.**

Il représente d'un pouvoir qui n'existe plus comme pouvoir humain, a parlé au monde un langage que le monde entier a entendu.

Sa parole a retenti dans toutes les consciences ; elle a soulevé des explosions d'amour et de foi, des manifestations de haine et de fureur, mais partout elle a été écoutée avec une attention extraordinaire.

Le temps n'est plus où les hommes d'Etat croyaient pouvoir simuler le dédain quand le Pape avait parlé.

Cette fois, c'est du respect que beaucoup ont montré devant ses admirables enseignements.

Il semble que la Révolution et la Franco-Maçonnerie n'auraient qu'un signe à faire au gouvernement italien, leur allié, leur complice, pour imposer silence au Pape.

Une compagnie de bersagliers entrant au Vatican en finirait avec lui, semble-t-il, demain, tout à l'heure...

Le Pape condamne la Révolution et la Franco-Maçonnerie ; il les dénonce comme le grand fléau des nations chrétiennes.

La Révolution et la Franco-Maçonnerie s'agitent contre l'Eglise et contre le Pape dans le monde entier ; elles sont toutes puissantes à Rome, et pourtant elles n'ont rien pu jusqu'ici contre le Vatican.

C'est la voix du Pape qui seule a dominé en 1884 toutes les voix.

Parmi les événements de cette année, dit un grand journal européen, il faut compter aussi les admirables enseignements sur la Franco-Maçonnerie. Ce sont là des idées qui marqueront leur empreinte sur le mouvement intellectuel et moral de la civilisation. L'accueil que l'encyclique *Humanae generis* a trouvé dans le monde, les témoignages de sympathie qu'elle a inspirés encore, sont la preuve la plus irrécusable que Léon XIII a rendu à la société un service inappréciable. Autour de ce monument doctrinal, comme autour de la protestation du Saint-Siège contre la spoliation de la Propagande, l'union des catholiques s'est révélée avec une puissance et un éclat inaccoutumés.

Tous les gouvernements respectent et négocient aujourd'hui le Pape et la Papauté.

Le ministre Ferry lui-même compte avec le Vatican et s'efforce d'éviter une rupture avant les élections.

La sagesse, l'esprit de haute modération qui guident Léon XIII ont changé le courant politique ; ils ont préparé ce mouvement religieux et conservateur qui se dessine en Europe et en Amérique.

L'influence catholique a aussi singulièrement grandi dans ces dernières années.

L'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la Belgique ont des gouvernements catholiques.

En Allemagne, les catholiques tiennent entre leurs mains les destinées de l'Empire ; sans le centre, le gouvernement ne peut rien contre les socialistes.

En Russie, Alexandre III a réclamé l'intervention du Pape près d'un grand nombre de ses sujets.

En Suisse, Léon XIII a heureusement terminé le conflit de Bâle.

En Hollande, ceux qui s'appellent « libéraux » et qui sont là-bas les pires ennemis

de l'Eglise catholique, ont été battus dans les élections.

L'Angleterre constate chaque jour des conversions qui la jettent dans la stupeur. Les catholiques sont maintenant dans tous les conseils publics, et leur nombre s'accroît avec une rapidité dont on ne se doute guère en France.

En Portugal, où la Franco-Maçonnerie est particulièrement haineuse et active, comme elle l'est dans tous les pays de majorité catholique, la nomination de certains évêques soulevait les difficultés les plus délicates ; elle s'est très heureusement accomplie lors du dernier consistoire.

Aux Etats-Unis, les voix catholiques ont beaucoup contribué à la dernière élection. Le concile national a montré l'expansion inouïe de l'Eglise dans cette partie du monde et fixé d'importantes questions de discipline et de intérêts considérables.

Les missions se sont merveilleusement développées dans l'année 1884.

La politique coloniale, devenue celle des gouvernements européens, leur a fait mieux apprécier l'influence colonisatrice du catholicisme et de la papauté.

Ils sont obligés de s'incliner devant cette influence et de la servir, pour ne pas échouer dans leurs desseins.

Les puissances qui veulent s'étendre hors d'Europe doivent implorer l'aide de cette grande puissance universelle qui les a depuis longtemps précédées jusqu'aux extrémités de la terre.

Et à Tunis, M. Cambon, l'exécuteur des décrets Ferry dans le Nord, oublie de demander une autorisation « légale » à ces ordres religieux qui travaillent au relèvement de la civilisation africaine, sous la direction du cardinal Lavigerie.

L'année 1884 a donc été féconde pour la papauté et pour l'Eglise.

Elle a marqué dans la politique générale une sorte d'orientation nouvelle que nous n'avons pas le droit, nous autres Français, de méconnaître ou de négliger.

Sous l'empire des événements, les pouvoirs hérétiques ou schismatiques commencent à rendre à l'Eglise une justice à laquelle ils ne l'avaient pas habituée.

La question du pouvoir temporel du pape est posée de nouveau, et l'heure n'est peut-être pas éloignée où elle sera résolue de la façon la plus surprenante.

Une évolution religieuse et conservatrice s'accomplit.

Voilà le fait indéniable.

Elle s'accomplit en dehors de toute prévision humaine, et l'on peut commencer à entrevoir l'explication du *lumen in celo* dont parle la fameuse prophétie de Malachie pour désigner le pontificat de Léon XIII.

La France restera-t-elle étrangère à ce grand mouvement, ou les élections la ramèneront-elles dans sa voie véritable, qui est la voie chrétienne ?

C'est le mystère de l'année qui commence, mais comment croire que les pourras cacher longtemps à ce pays de droiture et de clairvoyance la grande lumière qui monte et qui grandit dans le ciel ?

ALFRED REBOUX.

On lit dans la Liberté :

« Voilà sept mois que nous harcelons le ministère pour qu'il abandonne le système de demi-mesures qu'il a constamment suivi. Les Chinois nous ont amenés avec des négociations pour gagner du temps et se mettre en état de défense, et aujourd'hui, ils nous laissent rétrograder, accomplir péniblement ce que 10,000 hommes débarqués à la fois auraient pu réaliser facilement en quelques jours. »

« Ce n'est ni la politique de représailles, ni la politique des gages qu'il fallait faire ; c'était simplement de la politique d'hommes de guerre. »

La République s'achemine de la déchristianisation progressive vers la rupture avec l'Eglise, de la spoliation partielle par voie de retenue des traitements ecclésiastiques vers ce que Mgr Freppel a éloquentement appelé la « faillite morale de la France. » Les modérés de la République déplorent peut-être ces excès, mais ils ne sont pas assez puissants à l'empêcher, comme ils ont été incapables dans le passé de s'opposer à des mesures dont ils appréciaient l'utilité, sans avoir toujours l'énergie de les combattre.

Quant aux opportunistes, ne les avons-nous pas vus transformer le Concordat en un instrument de despotisme ? N'ont-ils pas invoqué cette chartre de pacification religieuse pour mettre les prêtres et les évêques à la merci des vexations policières les plus inconvenantes et des extorsions fiscales les plus vexatoires ?

Sous des dictées diverses, par des chemins différents et avec des allures plus ou moins rapides, les républicains conduiraient la France aux abîmes.

Arrière donc toute équivoque ! groupons-nous autour des candidats indépendants qui veulent avec nous la liberté pour l'Eglise et qui, loin de convoiter, comme on les en accuse, des privilèges, ne revendiquent que le droit commun pour l'exercice de leur foi ; le droit commun dont la loi, sous un gouvernement bien ordonné, n'exécute personne.

Si les catholiques consentaient à être dupes, ils deviendraient complices de la politique détestable de M. Ferry ; et ils commettraient une double désertion s'ils s'abstenaient dans la lutte où sont engagés les intérêts sacrés de la Religion et de la France.

LOUIS D'ESTAMPES.

### UN VRAI SCANDALE

Un véritable scandale dans l'enseignement primaire vient d'être dénoncé à la vigilance du gouvernement et à l'indignation de M. Paul Bert par un journal spécial, la Tribune des instituteurs. Voici le fait : Au terme de la loi, les écoles primaires publiques doivent vaquer un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires. Or, il y a un grand nombre d'instituteurs qui, le jour où l'école doit vaquer, ne craignent pas de recevoir les enfants dans leur appartement et de leur enseigner le catéchisme. La loi est violée, outrageusement violée, car l'appartement de l'instituteur est toujours situé dans une dépendance de l'école.

Comment peut-il se reconstruire des instituteurs aussi oublieux de leurs devoirs ? La Tribune en avoue très franchement la cause. « Le public, dit-elle, ne juge l'instituteur que sur le nombre de ses élèves, et si l'instituteur ne trouvait pas le moyen d'enseigner le catéchisme, il verrait son école aussitôt abandonnée. » Allons, M. Paul Bert aura encore beaucoup à faire pour déraciner le catéchisme... et le catéchisme lui survivra.

### A VEUX MINISTÉRIELS

En faisant ses adieux aux directeurs de l'administration centrale de la guerre, M. le général Camponen a prononcé une allocution dont l'événement nous fournit le texte :

« Je vous dois, messieurs, à vous qui avez été, avec M. le sous-secrétaire d'Etat, mes collaborateurs directs, la vérité sur les causes qui ont amené ce départ. L'état intérieur de la France, la place que les événements de 1870 lui ont faite en Europe lui imposent une très grande circonspection en matière de politique extérieure. Mes collègues sont plus hardis que moi. Je me sers de deux pour ne pas déjouer mes préoccupations et les réserver intactes au but que, ministre de la guerre, j'ai seul voulu avoir en vue.

Si une pensée tempère les regrets de mon départ, c'est que le désaccord en matière de politique extérieure qui a existé entre M. le président du conseil et moi ne s'est jamais étendu aux questions militaires.

Mon honorable successeur est connu de vous tous. Il a été le précurseur de nos réformes. Vous ne nous avez pas oubliés, messieurs. Il les appliquera pour le bien de l'armée.

Je vous remercie, messieurs, de concours que vous m'avez donné. M. le sous-secrétaire d'Etat vous remercie également de celui que vous lui avez prêté.

Parfois, dans le cours de notre administration de quinze mois, notre pensée a pu être exprimée plus rudement que nous n'aurions voulu le faire. Vous nous pardonnez ces paroles. La patrie présente assez un ministre pour excuser dans un ordre un mot qui n'est pas dans le cœur de celui qui l'écri.

Nous lecteurs penseront sans doute, avec nous, que pour dégager sa responsabilité d'une façon utile aux intérêts du pays, M. le général Camponen aurait dû porter ces graves révélations à la tribune des Chambres, au moment où la question a été agitée au Parlement. Il s'est tu au moment où il aurait dû parler, et il ne parle que pour annoncer qu'il s'en va.

### Une conversation avec le général Camponen

En outre de l'allocution aux directeurs du ministère de la guerre, qu'on vient de lire, M. le général Camponen a fait à un rédacteur

de l'Evénement des déclarations importantes. En voici les principales :

« M. Camponen ne dissimule pas qu'il a donné sa démission parce qu'il était en désaccord sur les points avec le président du conseil. »

« Et d'abord, nous affirmons-t-il, je me suis toujours opposé aux expéditions lointaines. Lorsque j'ai été entré aux affaires, nous étions déjà engagés au Tonkin ; mais M. Jules Ferry ne prévoyait pas la guerre avec la Chine. Il donna au conseil des ministres des assurances formelles à cet égard. Il ne s'agissait alors que de se défendre au Tonkin. Nous n'avons pas eu de dispositions en conséquence ; le Tonkin fut occupé. »

« Quelques milliers d'hommes pouvaient être détachés sans inconvénient de France et d'Algérie. »

« La mobilisation générale n'était nullement compromise, ainsi que je le déclarai à la commission pour envoyer l'armée des forces dont l'absence serait regrettable en cas de guerre européenne, et alors que l'état budgétaire est loin d'être satisfaisant. Sacrifices d'hommes et d'argent dont les résultats lointains sont très problématiques, même en cas de succès complet et rapide ! »

« Ajoutons que, de l'avis du général, il aurait été préférable de moins s'engager un peu à l'aventure, alors surtout que le moment est si mal choisi pour envoyer l'armée des forces dont l'absence serait regrettable en cas de guerre européenne, et alors que l'état budgétaire est loin d'être satisfaisant. Sacrifices d'hommes et d'argent dont les résultats lointains sont très problématiques, même en cas de succès complet et rapide ! »

« L'ex-ministre de la guerre ne blâme pas seulement la politique coloniale de M. J. Ferry, il blâme également sa politique extérieure. Le président du conseil se laisse leurrer par M. de Bismarck. »

« La France fait, depuis quelques années, les affaires de l'Allemagne ; le chancelier nous a brouillés avec l'Italie et l'Espagne, il achève aujourd'hui de nous brouiller avec l'Angleterre. »

« Mais on pourrait objecter que le général qu'il s'est associé dans une certaine mesure aux actes du ministère et qu'il a partagé les illusions du président du conseil. Il est sans doute du devoir de l'ex-ministre de ne pas dénigrer les décisions de son ancien collègue, mais il est permis de dire que M. Jules Ferry ; mais il n'est pas douteux que M. Camponen ne se soit élevé plusieurs fois — et très vivement — contre les projets et les actes du chef du cabinet. »

« Les présidences devaient nécessairement aboutir à une démission. »

« J'ai toujours considéré, nous fait observer le général, que, dans notre situation actuelle, nous ne pouvions gagner qu'à perdre, et que nous devions nous préparer à la lutte, non pas aux quatre coins du monde, mais en Europe ; vous savez contre qui ! C'est bien dans ce but que nous avons été organisés, et que nous avons été organisés de telle façon que nous aurions pu résister sans inconvénient pour prendre part à de lointaines expéditions. »

« L'ex-ministre de la guerre estime que dans un Etat républicain c'est là une garantie sérieuse contre les fautes du gouvernement. »

« Quel ministre oserait, après l'expérience de M. J. Ferry, se lancer dans les aventures coloniales ? On en est réduit, en effet, ou à prendre, comme pour l'expédition de Tunisie, des bataillons de dix hommes dans tous les corps d'armée, ou à laisser tout simplement le pays à l'abandon, ou, ce qui serait peut-être le mieux, à ce que le gouvernement pourrait songer à cette mesure extrême ? Quel ministre proposerait l'envoi de réservistes au Tonkin ou en Chine ? »

« Il était particulièrement intéressant de connaître l'avis du général sur notre situation au Tonkin et sur l'état militaire de la Chine. A son avis, il importait surtout de nous maintenir dans le Delta et de ne pas sortir. Une expédition en Chine sera aujourd'hui beaucoup plus pénible et beaucoup plus coûteuse qu'en 1870, elle exigera des sacrifices beaucoup plus considérables. Peut-être même ne suffira-t-il pas d'aller à Pékin. »

« Le général Camponen a fait la première campagne de Chine en qualité de sous-chef d'état-major, et il a vu de près les difficultés de la situation. Les Chinois n'étaient ni bien armés ni bien organisés. Le Céleste-Empire était dévasté par la guerre civile. L'insurrection monastique des Taiping enlevait toute force au gouvernement et à l'armée. L'état intérieur de la France, la place que les événements de 1870 lui ont faite en Europe lui imposent une très grande circonspection en matière de politique extérieure. Mes collègues sont plus hardis que moi. Je me sers de deux pour ne pas déjouer mes préoccupations et les réserver intactes au but que, ministre de la guerre, j'ai seul voulu avoir en vue. »

« Si une pensée tempère les regrets de mon départ, c'est que le désaccord en matière de politique extérieure qui a existé entre M. le président du conseil et moi ne s'est jamais étendu aux questions militaires. »

« Mon honorable successeur est connu de vous tous. Il a été le précurseur de nos réformes. Vous ne nous avez pas oubliés, messieurs. Il les appliquera pour le bien de l'armée. »

« Je vous remercie, messieurs, de concours que vous m'avez donné. M. le sous-secrétaire d'Etat vous remercie également de celui que vous lui avez prêté. »

« Parfois, dans le cours de notre administration de quinze mois, notre pensée a pu être exprimée plus rudement que nous n'aurions voulu le faire. Vous nous pardonnez ces paroles. La patrie présente assez un ministre pour excuser dans un ordre un mot qui n'est pas dans le cœur de celui qui l'écri. »

« Nous lecteurs penseront sans doute, avec nous, que pour dégager sa responsabilité d'une façon utile aux intérêts du pays, M. le général Camponen aurait dû porter ces graves révélations à la tribune des Chambres, au moment où la question a été agitée au Parlement. Il s'est tu au moment où il aurait dû parler, et il ne parle que pour annoncer qu'il s'en va. »

### LA MANIE DE LA PERSECUTION

Les vrais conspirateurs

Si l'on en croyait certaines gazettes attributaires, la moitié de la France serait occupée tout simplement à conspirer contre l'autre. Le délire de la persécution a toujours été la maladie jacobine. Au temps où les jacobins — les anciens, bien plus féroces, il faut l'avouer, que ceux d'aujourd'hui, fauchaient les têtes par centaines, ils n'avaient point assez de lamentations sur eux-mêmes, et dans la Convention, c'était de la grandeur du pays et celui qui lui a rendu ces vœux biens et s'occupent à habiller la France de pied en cape.

On se communique les détails de « l'affaire ». Un baril chargé à mitraille a été placé dans la rue Saint-Nicaise, que devait traverser la voiture de Bonaparte, sortant des Tuileries. C'était de la poudre de guerre, conduisant du Garçon à ce qui devait être plus tard la rue de Rivoli. L'explosion avait été terrible ; trois femmes, un homme, un enfant tués ; vingt blessés, quinze maisons en partie ruinées. Le premier consul n'avait dû la vie qu'à une circonstance vraiment providentielle : son cocher était ivre.

Dans la rue Saint-Nicaise, une petite charrette attelée d'un tout petit cheval, stationnait depuis quelque temps. Les deux gardes montés, qui pré-

comptent de Ravillac, auquel travaillèrent à réparer les serviteurs confidents de Marie de Médicis, la Florentine. Outre ces deux célèbres affaires, notre histoire n'offre point d'exemple d'une véritable conspiration jusqu'à celle qui se trama contre Bonaparte, à la fin de l'année 1800, et que l'on connaît sous le nom d'attentat du 3 nivôse. Ce jour-là (24 décembre), une machine infernale fut disposée sur le passage du premier consul, se rendant à l'Opéra. Pas un moment Bonaparte ne s'y trompa, et son premier mot fut : « Ce sont les jacobins ! »

Je relève dans une ingénieuse étude de M. Théodore Lajarte, littérateur et musicien, un ressouvenir très piquant de cette soirée sanglante, que l'on peut rapprocher par la pensée de celle de janvier 1835 et de l'affaire dite des bombes d'Orsini. Le travail de M. de Lajarte intitulé : Histoire d'un oratorio et d'une machine infernale.

« A partir de sept heures du soir, le 3 nivôse an IX, la rue de la Loi (ci-devant Richelieu) était pleine d'agitation de bruit. Les soldats de la garde consulaire formaient la haie ; des voitures stationnaient, en queue interminable dans les étroites rues entourant l'espace carré que nous appelons maintenant la place Louvois. De ces véhicules plus ou moins élégants s'élevaient une foule de femmes brillamment parées ; chaussées de cotillons, de poulaines, coiffées de diadèmes scintillants de pierres, escortées de toute la pléiade de ces beaux musiciens devenus maintenant les courtisans du vaivasteur d'Arcole, après avoir été les cavaliers du Directoire. »

L'Opéra, qu'on appelait le Théâtre de la République et des Arts, était installé depuis six ans dans la salle que la Montansier avait fait construire rue de la Loi pour sa troupe. Les Jacobins ayant toujours eu l'idée la plus obscure des droits et de la propriété des autres, le gouvernement révolutionnaire avait eu envie de cette salle qui paraissait bien aménagée. En conséquence, il rendit un arrêté d'expulsion contre la Montansier, sous prétexte que cette femme suspecte n'avait bâti son théâtre en face de la Bibliothèque nationale que dans le but « libériste » d'anéantir par le feu les richesses de l'esprit humain. Après quoi, sans se soucier de paraître logique, on y avait établi l'Opéra, sans y rien changer. Et tant pis pour l'esprit humain et ses richesses !

Or, ce soir-là, 3 nivôse, il y avait grand solennité au Théâtre de la République et des Arts. M. de Lajarte a retrouvé l'affiche ; elle est curieuse.

« Aujourd'hui l'oratorio de Haydn intitulé : la Création du monde, parodié et mis en vers français par le citoyen Ségur jeune, traduit de l'allemand et de la musique arrangée par D. Steibelt. »

« L'introduction peint le Chaos. »

« Première partie : Dieu crée la lumière, il sépare les éléments ; choisit des anges qui célèbrent la gloire de l'Eternel. »

« Deuxième partie : Dieu peuple les éléments. Création de l'homme et de la femme. Adam et Eve célèbrent la puissance de Dieu et leur reconnaissance. »

« Troisième partie : Admiration d'Adam et d'Eve pour les ouvrages de Dieu. Ils chantent leur tendresse et les bienfaits de l'Etre suprême. »

« Chœur final des anges. »

« Les citoyens Garat, Chéron et Mme Walbonne-Barbier chanteront l'oratorio. »

« Le citoyen Steibelt tiendra le piano pour conduire l'orchestre. »

« PARTIE VOCALE : Uriel, le cit. Garat ; Gabriel, Mme Walbonne-Barbier ; Raphaël, le cit. Chéron ; Adam, Idem ; Eve, Mme Walbonne-Barbier. Chœurs. »

« PARTIE INSTRUMENTALE : Maître de l'orchestre, le cit. Rey ; premiers violons, le cit. Rode et Guenin ; seconds violons, les citoyens Kreuzer et Guerin ; Four accompagna le récitatif au piano : un violoncelle (sic), Levasseur jeune ; un contrebasse, Sorbe. »

Pour les solo (sic) : premier cor, Frédéric D.; second cor, Kenn ; une clarinette, X. Lefebvre ; un hautbois, Sallentier ; une flûte, Wanderlick ; un basson, Delcamp. »

« On commença à huit heures précises. »

Un religieux silence accueillit les premières mesures de l'oratorio de Haydn. La salle était remplie, les places avaient été louées fort cher, la recette fut de 24,000 livres.

Pendant l'adagio qui sert d'introduction à la Création du monde, on entendit un bruit sourd, semblable à la détonation d'une grosse pièce d'artillerie. Quelques personnes se figureront que c'était l'annonce d'une victoire. Le premier consul entra, suivi des généraux Launes, Mmo Bonaparte, accompagnée de sa fille Hortense de Beauharnais et de Mme Murat. La première partie de l'oratorio produisit de l'effet. « bien que nos pères ne fussent pas tous participants de la musique symphonique. » Le recueillement général n'était troublé que par les murmures timides de quelques récalcitrants.

« De combien s'en était-il fallu que la France ne rebombât dans la nuit de la Révolution ? A quoi tiennent les choses humaines ! »

Eh bien ! l'émotion passée, on n'y songe plus. Les journaux, le lendemain, rendirent bien compte des circonstances de l'attentat ; mais un autre événement occupait les esprits. Sans doute, on avait failli tuer le chef d'un gouvernement réparateur ; mais, dans l'oratorio de Haydn, Lays avait refusé de chanter le rôle d'Adam. Chéron avait été obligé de le remplacer. Autre crime.

Et le critique du Journal des Débats écrivait : « Je l'examine point, dit-il, par quel motif un chanteur aussi distingué que Lays a refusé de prendre part à cette exécution ; mais il est vrai de dire que son talent manquant à l'accomplissement de ce grand ouvrage. La liberté dont jouissent les acteurs des théâtres publics ne tourne ni à la gloire de la Nation, ni au profit de l'Art, lorsqu'ils en abusent pour se soustraire à d'aussi justes devoirs. L'autorité qui réprimanderait un peu leurs petits caprices, loin d'être accusée de despotisme, se trouverait dans une pleine conformité avec la conscience publique et avec les principes républicains, qui ordonnent que la fantaisie d'un seul cède aux plaisirs de tous. »

Cet excellent critique ne pensait plus que l'autorité dont il parlait, avait été si près de sombrer la veille. Il ne demandait de sévérités que contre le chanteur capricieux. Quel dommage qu'il n'y eût plus de Fort-Evêque !

Bonaparte préféra appliquer ses rigueurs aux auteurs de l'attentat. Il oblia Lays. Les habitués de l'Opéra l'en blâmèrent.

Quel rôle de peuple nous sommes !

### NOUVELLES DU JOUR

Le général de Galliffet

Paris, 6 janvier. — On assure qu'un rapport des dissidents militaires qui existent au point de vue spécial militaire entre le nouveau ministre de la guerre et le général de Galliffet, la création de ce dernier officier serait avant peu considérablement réduite.

Le général de Galliffet, qui réunit les fonctions de président de la commission de classement des officiers de cavalerie, d'inspecteur général de la cavalerie, et de commandant de corps d'armée, verrait privé de deux de ces fonctions. Il abandonnerait la première d'ici quelques jours, les travaux de la commission étant sur le point d'être terminés, et l'inspection générale lui serait retirée dès les prochains prochains.

Les recettes de décembre 1884

Paris, 6 janvier. — Le ministre des finances a annoncé ce matin à ses collègues que les recettes du mois de décembre dernier présentaient à la fois un excédent sur les recettes correspondantes du mois de décembre de l'année 1883 et sur les évaluations budgétaires.

Au ministère de la guerre

Paris, 6 janvier. — M. le général Leval ne s'installera au ministère de la guerre que demain. Ce n'est aussi que demain qu'il désignera ses officiers d'ordonnance. Nous croyons savoir que peu de changements auront été opérés dans le cadre du nouveau ministre étant décidé à conserver les principaux directeurs actuels, et ceux des armes spéciales en particulier, afin de ne pas interrompre les travaux commencés.

M. le général Wagnon, nommé chef d'état-major général et chef de cabinet du ministre de la guerre, est arrivé de Châlons ce matin. Il a passé la nuit à conférer avec ses prédécesseurs, qui lui ont remis le service.

M. Wagnon cumulera les fonctions de chef d'état-major et de chef de cabinet, mais il aura sous ses ordres deux sous-chefs qui seront incessamment désignés.

M. le colonel Mourlan, chef de cabinet de M. le général Camponen, partira à la fin de ce mois pour le Tonkin, où il va prendre le commandement du 1er régiment de tirailleurs. Deux bataillons de ce régiment sont déjà au Tonkin ; un troisième bataillon partira en même temps que le colonel.

M. Clémenceau à Marseille

Marseille, 6 janvier. — M. Clémenceau, se rendant à la messe à travers la gare de midi, il s'est entretenu quelques instants avec MM. Peytral, Leydet, députés, MM. Pailly et Fabre, conseillers généraux, au sujet des élections sénatoriales.

M. Clémenceau, retour de Menton, s'arrêtera à la gare de midi, puis ira à Arles. Il rentrera à Paris mardi matin.

La conférence de Berlin

Berlin, 6 janvier. — La France et l'Allemagne sont complètement d'accord sur le projet de déclaration, troisième point du programme de la conférence. Suivant ce document, qui est rédigé par le général de Galliffet, les deux conditions principales exigibles pour que les annexions futures soient valables seraient : 1° l'avis officiel ou la notification par voie diplomatique ; 2° l'établissement sur les lieux d'une autorité capable d'assurer le maintien du nouvel ordre des choses.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le troisième point donne naissance à des divergences de vues sérieuses. Il est probable que la Conférence se réunira demain, et constituera la commission chargée d'examiner le projet.

La princesse de Bismarck

Berlin, 6 janvier. — M. de Bismarck a décidé de renoncer à faire un voyage dans le Midi. La princesse s'y rendra seule, et, si les circonstances le permettent, M. de Bismarck ira le chercher au printemps.

A Madagascar

Paris, 6 janvier. — M. Jacob de Cordemoy, président du conseil général de l'île de la Réunion, vient d'arriver à Paris porteur d'une adresse de ce conseil à M. Jules Ferry. Dans cette adresse, le conseil général demande au gouvernement de vouloir bien les opérations engagées à Madagascar, de façon à assurer le respect des droits de la France sur cette colonie. M. Jacob de Cordemoy sera présenté à M. Ferry par les députés de la Réunion, ce correspondant particulier démontre une chose assez grave : c'est le fait d'un Anjou, le docteur Prince, médecin à Tananarive, qui a usé de la bonne foi des Français pour sortir de Madagascar, et qui n'était qu'un agent des Hovas, char-